



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E157059

VALABLE JUSQU'AU 26/04/2027

ÉDITÉ LE

26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2016

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 817 753 692 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6350693

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 103084895 Q - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 103084895 Q - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : BERNARD LUDOVIC

16 LES CHARMES
03370 CHAZEMAIS

Téléphone : 04 70 06 47 59

Portable : 06 29 75 38 70

Fax :

Site Internet :

E-mail : ludovic.bernard46@orange.fr

Responsabilité légale :

BERNARD LUDOVIC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/05/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	18/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/05/2026
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	10/05/2022
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	10/05/2022
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.